

Perseus

Cependant, je viens d'apprendre que M^r Paliologos vient, outre la commission, de recevoir l'autorisation de faire rentrer tout le bétail à Oxyrhinthe.

C'est au moment où M^r le Ministre des finances allait faire un rapport précis et circonstancié sur cette affaire, rapport qui n'aurait laissé aucun doute, qu'il a été décidé qu'elle passerait au Ministère de l'intérieur.

L'assurance que votre grandeur a pour la justice, ainsi que Messieurs les membres de la commission gouvernementale, sont un sûr garant que justice me sera aussi rendue.

Je suis avec Respect,

Monsieur,

De votre grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur.

C. D. de Guindrecourt



Particulière à Sa Grandeur Monsieur Colletti, Membre de l'Assemblée Gouvernative.

Monsieur,

L'anature de la marche qu'à pris mon traité passe sous silence le Comte Jean Capo d'Istria, me force à Vérobes à votre grandeur, quelque moment aux nombreuses occupations auxquelles elle est livrée, aussi serai-je aussi laconique que possible.

Ne demandant aucune faveur, ne réclamant au contraire, que des Droits acquis, quela plus stricte justice, je ne puis croire, Monsieur, que l'acte illégal qui a été commencé au défaut de connaître mon traité et que l'intrigue cherche à condamner puisse enfin se rétablir.

Non, Monsieur, j'ose espérer qu'il ne s'accomplira pas et qu'il ne sera pas dit qu'un membre du Comité Philhellinique de France de qui j'ai pris 27 ans, et dans lequel la nation a bien voulu reconnaître la zèle et de la générosité pour la Grèce, ne puis croire dis-je qu'il en sera récompensé par la cassation d'un acte inattaquable, et que le Comte Augustin n'a pas voulu annuler malgré toute l'erreur qu'il en avait en matière de finances.

Je ne puis croire non plus, Monsieur, qu'après les grandes dépenses que j'ai faites jusqu'à aujourd'hui, tant en France qu'en Hollande, pour me mettre à même de diriger convenablement et avantageusement l'établissement de Cythère, en suite les engagements que j'ai contractés en France d'après les ordres du feu Président, engagements dont je suis personnellement responsable, je serais destiné à être la victime d'une grande confiance dans le Gouvernement Grec.

Me M^{rs} les Ministres ainsi que toutes les personnes qui ont pu connaître mon traité disent qu'il est inattaquable, surtout d'après l'art. 4. qui dit. L'association durera 6 ans à partir de ce jour et ne pourra être dissoute qu'avec le consentement de deux parties contractantes.

Me M^{rs} les Ministres me disent aussi que mes Droits sont incontestables et que la nomination de M. Paliologos est invalide.

Napoli le 7. Mai 1832.